



2



Infrastructures et projets

Ouverture d'un Circuit Secret®

3



Infos communales

Plaques minéralogiques

4



Histoire

Sacré Charlemagne

5



École

Les devoirs ne font plus peur

6



Gens d'ici

Louis Hassler :
parcours fusionnel

7



Nos artisans

La Bretonne : reprise
d'une institution crêpière

8



Vie locale

Café bla bla : il n'y a pas d'âge
pour s'amuser

9



Jeunes d'hier et d'aujourd'hui

Charlotte Surchat : elle a cherché
et elle a trouvé

10



Sociétés

Dreamcatcher : entrez dans la
danse

11



Agenda

Les dates des manifestations,
lotos et autres événements de la
commune

12



La page verte

Le tabac, tabou ?

Edito

Nuisible

La page verte de cette édition du Pavé s'est intéressée à la culture d'une plante importée d'Amérique par Christophe Colomb et initialement cultivée sous nos latitudes à titre ornemental : le tabac. Car notre région fait partie de celles où l'on trouve communément de grands hangars à côté des fermes.

Aujourd'hui, tout le monde je crois a bien intégré le fait que la fumée nuit gravement à la santé, pour user d'un pudique euphémisme. Dans le même temps, le fait que la culture du tabac soit une source de revenu pour les agriculteurs est une réalité. Pendant très longtemps, l'usine Burrus, à Boncourt, a procuré du travail à des familles entières et fait les beaux jours de la caisse communale.

Il est souvent tentant, parce que c'est simple et confortable, d'envisager toute chose de façon binaire. Bien ou mal, noir ou blanc, 1 ou 0, etc. En vrai, la vie se révèle pourtant plutôt composée d'une infinie déclinaison de nuances. Nuances qui elles-mêmes peuvent encore varier, selon l'angle depuis lequel on les contemple.



© Alexandre Chatton

Tout compte fait, la plante de tabac ne nous a rien demandé. Elle vit sa vie de plante et c'est ce que nous en faisons – ou pas – qui est problématique. Peut-être qu'un jour, nous découvrirons un autre usage, plus vertueux, à ces grandes feuilles ?

Après tout, le trafic d'héroïne fait des ravages dans le monde, alors que la morphine soulage les plus grands maux dans les hôpitaux.

Quoi qu'il en soit, les innocents pavots de mon jardin se moquent de tout cela. Ivres de soleil, ils fleurissent somptueusement, jetant insolemment leur rouge carmin en direction du ciel.

Quand je les regarde, j'en arrive à penser que l'été ne finira jamais. Si ce n'est pas le cas, nous nous retrouverons à l'automne, avec le Pavé no 8. D'ici-là, savourez cette 7e édition, sans modération, il n'y a pas de contre-indication.

Marinette

2 Infrastructures et projets

Circuit secret®

la plus petite ville d'Europe donne la clé de son passé

La ville de Rue, perchée sur sa colline, surplombe les alentours et nous offre un des plus beaux panoramas de la région, que vous soyez en voiture, en train ou que vous y cheminiez à pied. Alors que l'État de Fribourg, par le biais d'Innoreg-FR, cherchait à mettre en valeur le patrimoine cantonal, la ville de Rue souhaitait elle aussi faire profiter ses visiteurs, de plus en plus nombreux ces dernières années, d'une expérience unique. La société TalentisLAB, elle, a développé un concept de visite ludique et récréative pour découvrir villes et villages jurassiens et fribourgeois, et cherchait à proposer ce concept dans le sud de notre canton. Timing, concept, patrimoine, volonté de partager la beauté de notre ville : tous les ingrédients étaient réunis pour le développement d'un projet touristique innovant à Rue et qui ouvrira ses portes ce 21 juin : le Circuit Secret®.

Avant d'aller plus loin et pour plus de clarté, arrêtons-nous sur ce qu'est exactement un Circuit Secret® : il s'agit d'une balade guidée dans une ville ou un village, en suivant un parcours donné. Un accès digital, depuis une application sur un smartphone, permet l'ouverture de salles « secrètes », d'habitude fermées au public, spécialement animées et aménagées pour ledit circuit. Ces animations permettent de découvrir de manière amusante et instructive la richesse du patrimoine et de l'histoire du lieu visité. Destiné à tous types de visiteurs, y compris les enfants, le circuit se parcourt dans le sens que l'on veut, avec pour seule condition une réservation préalable. À Rue, cinq premières salles seront ouvertes au public dès ce 21 juin dans un premier temps : le donjon et le sommet du donjon, les caves du château, la salle des Chevaliers et la cave de l'Hôtel de Ville.

Le concept de Circuit Secret® existe depuis 2014. Développé par TalentisLAB d'abord à Porrentruy, puis dans d'autres villes et villages jurassiens – Saint-Ursanne, Delémont et Saint-Imier – le concept s'est ensuite « exporté » jusqu'en terre fribourgeoise, plus précisément à Morat. Constatant le succès de cette première expérience, le canton, par le biais d'Innoreg-FR, s'est enquis de trouver d'autres volontaires pour appliquer ce modèle de balade à l'accès digitalisé. Le délai donné pour s'annoncer et mettre en route le projet est serré, mais une commune lève la main à temps pour se lancer : Rue. En effet, celle-ci, qui avait commandé auparavant une étude sur son développement touristique et en avait reçu des résultats plutôt encourageants, désirait depuis quelques temps proposer quelque chose de concret à ses visiteurs, mais sans savoir réellement quoi. Avec le concept du Circuit Secret®, l'occasion est donnée de proposer une activité intéressante, avec peu de coûts de fonctionnement. Ne reste « plus qu'à » trouver les acteurs et participants pour développer en détail le projet. Une charte existe et est fournie par TalentisLAB, mais pour les détails, la commune a carte blanche. Éclairage, animations physiques et numériques, création des histoires, ouverture des salles : les tâches avant l'ouverture sont nombreuses. Le compte à rebours est lancé pour ficeler un projet d'envergure qui réunit beaucoup de participants : Innoreg-FR, plateforme du développement régional, TalentisLAB pour le concept du Circuit, la fondation Patrimoine Ville de Rue pour la création du projet, l'Office du Tourisme pour la coordination. Au niveau de la commune, le projet est d'abord porté par Jo Aeby, puis par Loris Bossi. Sur le terrain, il faut coordonner les différents groupes de travail, et c'est Fabien Crausaz qui s'y colle. Pour être au point sur ce projet



Les portes du donjon s'ouvriront grâce à votre smartphone - © Virginie Barrelet

d'envergure, on va visiter les circuits existants, afin de voir les propositions d'animations déjà existantes. Rapidement, il est décidé, pour le circuit de Rue, de mettre en avant le côté historique bien sûr, mais pas seulement : il y a la volonté de promouvoir l'aspect artistique, et le désir de travailler avec des acteurs locaux est évident. Marcel Dorthe est impliqué pour la partie artistique, et Roger Perriard intervient, lui, pour le domaine historique. Samuel Embleton est ensuite désigné pour le développement complet du concept des animations dans les salles, et fait appel à Arnaud Dousse pour l'aider dans sa tâche. Les salles à mettre en avant sont toutes trouvées, en sachant que, pour que le projet ne s'essouffle pas et pour maintenir l'intérêt du public, d'autres points pourront être ajoutés ou ceux existants réaménagés plus tard.

Financièrement, c'est aussi un véritable patchwork. Sur un budget total de Fr. 320'000.-, le plus grand participant financier reste Innoreg-FR, qui subventionne le projet à hauteur de Fr. 120'000.-. Innotour – qui encourage les projets touristiques au niveau national – a injecté pour sa part Fr. 35'000.-, la commune de Rue Fr. 40'000.-, la fondation Patrimoine Ville de Rue Fr. 10'000.-. L'Office du tourisme de Romont ajoute Fr. 10'000.- de participation, plus Fr. 10'000.- d'heures de travail offertes pour la mise en place et la gestion du projet, et la loterie Romande participe pour un montant de Fr. 20'000.-. À ceci d'ajoutent Fr. 50'000.- de sponsoring déjà trouvé, et d'autres demandes de sponsor ont été déposées.

Les tarifs pour les visiteurs (Fr. 12.- par adulte, Fr. 9.- par enfant et Fr. 10.- pour les étudiants/AVS/AI) ont été fixés avec pour références les circuits déjà existants, les animations proposées et la qualité du parcours (les habitants de la commune recevront d'ailleurs un bon via un tout ménage pour profiter d'une visite-découverte à moins 75% jusqu'à fin août). L'argent, qui sera encaissé par la fondation Patrimoine Ville de Rue – par le biais de l'Office du Tourisme – servira à financer la franchise (car Circuit Secret® est une marque déposée) ainsi qu'à couvrir les frais de fonctionnement – système de réservation, frais d'entretien, etc. Une partie sera réinvestie dans les salles, ou pour le développement de nouvelles animations ou de nouvelles étapes du circuit. Pour le moment, aucun partenariat avec les transports publics n'est en pourparlers, mais cela reste envisageable par la suite. En revanche, l'idée de proposer des offres spéciales, en collaboration avec différents acteurs, tels que les restaurateurs présents sur la commune par exemple, est déjà sur la table, mais attend le lancement officiel du projet.

Les autres points intéressants de la commune – les chutes de Chavanettes, par exemple – seront également mentionnés sur le parcours visible en ligne sur le smartphone des participants.

Nul doute que notre commune regorge de trésors – qu'ils soient fournis par Dame Nature ou créés de toutes mains par les propriétaires précédents des terres que nous habitons. Mais, le tourisme à Rue,

est-ce une bonne idée ? C'est la question que nous avons posé à Joseph Aeby, syndic de la commune.

Celui-ci explique que la réflexion sur le développement de la commune, initiée par le plan directeur général, a mené à la conclusion que notre territoire n'est pas destiné à subir de développement en termes de territoire d'urbanisation, donc d'ouverture de zones à bâtir, à moyen et long terme. D'un autre côté, Rue possède un patrimoine historique qui intéresse les gens. C'est un constat : de plus en plus de gens se baladent à Rue, que cela soit aux abords du château ou sur la place de l'église. Mais, même si la commune a mandaté une étude sur la faisabilité d'un projet touristique, la forme à appliquer était encore alors inconnue. C'est lorsque le concept du Circuit Secret® est arrivé sur les bureaux communaux qu'une partie de la solution a été trouvée.

Une partie seulement, car qui dit tourisme, dit infrastructure : les visiteurs qui viennent fouler les pavés de Rue voudront certainement s'acheter un sandwich ou une boisson, manger au restaurant ou alors simplement se poser un moment. Peut-être même rester une nuit, pour les cyclistes qui parcourent la Route de Cœur (ndlr : parcours cycliste qui relie le Lac de Constance au Lac Léman) à vélo électrique. C'est pourquoi, en parallèle, le projet de réaménagement du bâtiment du Trieur est voté et mis en route. Ce projet permettra, par la création, entre autres, de deux chambres d'hôtes et l'aménagement d'un petit magasin – qui servira aussi de point d'information touristique – de répondre aux différentes contraintes qu'engendre un développement touristique. Accusant un certain retard dans l'agenda, les plans sont en cours de préparation et ne restera plus ensuite « que »

la mise à l'enquête, puis le début des travaux. Joseph Aeby explique qu'il est aussi envisageable que, par le biais de plateformes de réservation, telles que booking.com par exemple, des privés puissent également mettre des chambres d'hôtes à disposition, si les deux chambres du Trieur sont déjà louées.



© www.romontregion.ch - Upperview Productions

Qu'en est-il du parcage des voitures ? « Nous indiquerons comme places de parc celles de la caserne ainsi qu'un autre parking, d'une vingtaine de places, qui sera créé sur un terrain privé aux abords du château. Les visiteurs seront principalement des familles, donc ils viendront à une, voire deux voitures. En comptant une moyenne de 3 personnes par véhicule, cela fait une capacité d'une soixantaine de personnes sur le Circuit Secret®, c'est suffisant. »

Même si certains pourront penser que ces investissements, tant en argent, qu'en temps et en énergie, ne servent pas la commune, Joseph Aeby en appelle

à la citoyenneté de ses habitants : « Ça donne de la vie à notre environnement, ça aide à pérenniser les activités commerciales, parce qu'on en a beaucoup perdu (ndlr : il existait auparavant une épicerie, une boulangerie, une poste et une boucherie, aujourd'hui disparues). On est en droit d'espérer que tout n'est pas voué à disparaître et que quand on fait ce geste, on contribue à une certaine vie de l'environnement dans lequel on habite. Et puis, la cible des visiteurs qui nous intéresse fait partie des « sympas » : il s'agit beaucoup de familles – les enfants vont se régaler avec le Circuit Secret® – ou alors d'un public qui fait la Route du Cœur à vélo, comme on en voit beaucoup le samedi matin. »

Vous l'aurez compris, point ici de tourisme de masse ou de business lucratif, mais juste la mise en avant du patrimoine et la découverte de l'histoire des vieilles pierres qui nous entourent. Rue veut bien dévoiler ses charmes, mais uniquement aux visiteurs respectueux, amateurs de tourisme doux.

Virginie Barrelet

Informations recueillies lors d'une interview avec Madame Satou Dosso, co-directrice de l'Office du Tourisme de Romont, ainsi que Joseph Aeby, syndic de la commune de Rue.

Infos

www.circuitsecret.ch ou info@romontregion.ch ou 026/651 90 55

Infos communales

Plaques minéralogiques Annonce pour les plaques étrangères au canton de Fribourg

Madame, Monsieur,

De manière toujours plus marquée, nous constatons que des véhicules immatriculés hors du canton de Fribourg stationnent régulièrement sur le territoire communal alors que leur détenteur ou leur conducteur habituel habite officiellement à Rue (Fribourg).

Saviez-vous que lorsque le détenteur d'un véhicule s'acquitte du paiement de l'impôt relatif aux véhicules, le 20% de cette somme est reversée à la Commune de domicile ? Ainsi, chaque année, ce montant approximatif de CHF 115'000.- est utilisé notamment pour l'entretien et le déneigement des routes communales.

Aussi, quelques extraits de règles liées à l'immatriculation de vos véhicules vous sont rappelés :

- par lieu de stationnement, il faut entendre, en règle générale, le lieu où le véhicule est garé pour la nuit (OAC, art. 77 al.1)
- le domicile du détenteur et le lieu de stationnement du véhicule coïncident : le détenteur amène régulièrement son véhicule à l'endroit même où lui-même habite.
- il existe des cas où le domicile du détenteur et le lieu de stationnement du véhicule ne sont pas identiques. Ces cas sont réglés à l'article 77 al. 2 de l'Ordonnance réglant l'admission à la circulation routière (OAC), qui précise dans les cas suivants, que le domicile du détenteur est considéré comme lieu de stationnement :
 - Pour les véhicules qui sont utilisés pendant la semaine, hors du canton de domicile du détenteur, et qui sont ramenés à la fin de la semaine, en moyenne au moins deux fois par mois
 - Pour les véhicules qui sont utilisés alternativement pendant moins de neuf mois consécutifs dans plusieurs cantons
 - Pour les véhicules dont la durée de stationnement est la même (50%) à l'extérieur qu'à l'intérieur du canton de domicile du détenteur.
- en vertu de l'article 5a al. 2 OAC, le domicile au sens du droit sur la circulation routière est déterminé en règle générale selon les dispositions du code civil suisse
- il faut considérer comme domicile du résident temporaire, son domicile familial, lorsque l'intéressé s'y rend en moyenne 2x/mois régulièrement.
- la compétence de délivrer ou de retirer le permis de circulation appartient aux cantons de stationnement des véhicules (LCR art. 22)

Au regard des conditions exposées ci-dessus, un délai au 10 juillet 2024 est donné à toutes les personnes concernées, afin de régulariser leur situation auprès de l'Office Cantonal de la Circulation et de la Navigation (OCN). Passé ce délai des vérifications seront effectuées et des dénonciations pourront être transmises à l'autorité compétente.

Le Conseil communal

Épisode VII

Charlemagne et la naissance de la Maison de Savoie

En octobre 732, Charles Martel, roi des Francs, arrête et repousse les musulmans de l'émir Abd al-Rhman venus de la péninsule Ibérique (qui était une importante dépendance des Wisigoths) lors de la bataille de Poitiers. L'empereur Charlemagne, ou Charles 1er dit « Le Grand », petit fils de Charles Martel, naît en 742. Il combat les musulmans d'Al-Andalus (ensemble des territoires de la péninsule ibérique et certains du sud de la France) et lors de la bataille du col de Roncevaux, le 15 août 778, plusieurs personnalités du royaume dont Roland, chevalier et neveu de Charlemagne, sont tués.

En 799, Charlemagne est rejoint par le pape Léon III qui lui demande de venir à Rome pour imposer l'ordre catholique. Le 25 décembre 800, lors de la messe de minuit célébrée dans la basilique St-Pierre, et d'après les annales des rois Francs, Charlemagne s'agenouilla devant la tombe de l'apôtre Pierre au moment où la 3ème messe touchait à sa fin. Le pape Léon III lui plaça alors une couronne sur la tête et l'acclama devant les personnalités ras-

semblées dans la basilique, en répétant 3 fois la formule de couronnement : « Vie et victoire à Charles Auguste couronné par Dieu, grand et pacifique Empereur des Romains ». Ensuite, comme preuve de ce qu'il disait, le pape se prosterna à ses pieds, tête baissée et bras écartés, geste qui ne devait se faire que devant l'empereur de Constantinople. Il annonçait ainsi urbi et orbi que l'Occident venait de retrouver un empereur en la personne de Charlemagne. L'Europe retrouva ainsi un Empire chrétien en Occident. La cité des hommes préfigurait la cité de Dieu, un empire de plus de 30'000 kilomètres carrés. Malgré ce que dit la légende – et la chanson de France Gall – Charlemagne n'aurait pas créé l'école, mais des lieux d'apprentissage pour former les futurs dirigeants de son empire. L'éducation (école) daterait, elle, de l'antiquité.

Charlemagne meurt le 28 janvier 814 d'une pneumonie à Aix-la-Chapelle et sera canonisé en 1165 par l'anti-pape Pascal III, sur demande de l'empereur Frédéric 1er Barberousse. Son Empire Carolingien ne lui survivra pas



Jean Fouquet de Touur - Sacre de Charlemagne - enluminure
source : Wikimedia Commons

longtemps, celui-ci étant partagé en 843 entre trois de ses petits-fils, lors du traité de Verdun.

Les Seigneurs de Rüe sont vassaux du Comté de Genève (qui désigne une principauté (principatus), impropre-

ment appelée comté de Genevois), qui eux-mêmes sont vassaux des Comtes de Savoie, qui, eux, sont vassaux du Roi de Haute-Bourgogne. Ce dernier est vassal du Saint Empire Romain Germanique.

En 888, Rodolphe 1er, lointain descendant de Charlemagne, est sacré roi de Bourgogne à Saint-Maurice. Son père est d'origine bavaroise. Le royaume de Bourgogne est alors coupé au comté de Provence et s'étend d'Arles à Besançon en passant par Lyon, de Bâle à Nice en passant par Aoste. C'est l'un des vastes royaumes existant en l'an mil. La Bourgogne est entourée par le royaume de France, le duché de Souabe et le royaume de Lombardie.

Le roi Rodolphe II, fils de Rodolphe 1er, épouse Berthe de Souabe, la célèbre Reine Berthe. Ils ont un fils, Conrad III, qui épousera Mathilde, fille du Roi de France Louis IV d'Outremer. De cette union naît Rodolphe III. C'est ce roi de Bourgogne qui nous réunit car il épouse, en deuxième noces, Ermengarde, veuve du comte de Provence et sœur d'Humbert, comte de Savoie. Rodolphe III et Ermengarde n'auront pas de descendance. Celle-ci lègue ses terres royales et tout ce qu'elles contiennent à l'Église et bien vite, celles-ci passent aux mains du comte Humbert de Savoie, à l'origine de la dynastie des Humbertiens, connus plus tard comme comtes de Savoie. Ainsi débute la Maison de Savoie, sous laquelle Rüe va vivre durant de longues années.

Roger Perriard



Charles de Steuben - Bataille de Poitiers en 732 - huile sur canevas
source : Wikimédiam Commons

Les devoirs en projet par les 5-6H

Les devoirs ! Moment de calvaire pour la plupart, appréciés par certains. Trop peu, pas assez, trop difficiles, exterminés en 5 minutes, barbants, synonyme de crise familiale. Mais comment transformer ces ressentis ? Depuis quelques années, nous tentons ponctuellement des « devoirs en projets ».

Mais en quoi cela consiste-il ?

Les devoirs-projets abordent différentes thématiques vues en classe et ont pour objectif de responsabiliser l'élève, de développer son autonomie et son organisation, d'être créatif, de donner du sens sur ce que l'on travaille en classe. Mais également de rendre cette tâche hebdomadaire plus ludique et surtout plus fun ! Chaque élève est donc capable de mener à bien son projet et peut faire parler sa créativité.

Puis, nous devons nous prendre en photo pour faire des devinettes à la classe. Nous avons aimé ce projet parce que nous avons été libres de choisir le dieu et les habits. C'était drôle de voir les autres photos». R.C, P.K, E.G, L.P

■ **Book Face**: «Le Book face c'est quand tu prends un livre et tu le mets sur la tête.» [En d'autres termes, le "Book Face" est l'art d'intégrer des couvertures de livres ou de magazines dans le paysage, l'environnement qui nous entoure et d'en prendre une photographie.] «On était motivé à le faire en rentrant à la maison. C'est réviser d'une autre façon». M.R, W.W

■ **Révisions loufoques**: Pour réviser ce que nous avons appris ces dernières semaines, nous avons dû faire des phrases [en respectant des critères de français]. Les mots devaient être découpés dans des magazines/journaux. On avait une marche à suivre pour composer les phrases. Par exemple : du passé composé, un verbe à l'imparfait, des rimes. C'était cool mais long.» Y.G, Z.H, L.C, E.B

■ **Mini salon du livre**: Nous avons travaillé le conte merveilleux en début d'année. Lors de la semaine de la lecture, les élèves ont dû choisir un conte merveilleux et le lire pour le présenter à la classe. «On a dû trouver une image rigolote dans un livre et la présenter à la classe ou lire un extrait. Par exemple : Blanche-Neige, Aladin, Cendrillon, le loup et la souris. On a beaucoup aimé !» A.P, L.G, L.G, L.P

■ **Jeu de révision en allemand**: «Le but du projet c'était qu'on devait créer un jeu de l'oie en allemand pour réviser ce qu'on a appris en 5H. Ce que nous avons aimé c'est le fait de pouvoir choisir ce que nous avons écrit et dessiné. Ce que je n'ai pas aimé dans le projet c'est que c'était trop long.» N.C, H.R, J.L, FM.

■ **Expression française**: Pour la semaine de la lecture, «on a dû faire des expressions françaises sur la cuisine et après on devait l'illustrer et l'expliquer en quelques mots. Ce qui est bien c'est qu'on a appris des expressions françaises.» G.C, Z.B, C.B, B.S

■ **La graine**: «Le but de ce devoir était d'observer la germination d'une graine après avoir fouillé la

cuisine pour en trouver une, puis on a dû compléter une fiche avec ce qu'on avait dessiné et observé. S'occuper d'une plante c'est difficile mais amusant.» A.B, D.P, J.D, S.G



Exemples de bookface

Le devoir projet que nous avons le plus aimé (T.B, M.W, N.F) :

«Nous avons adoré nous déguiser en dieu grec parce que c'était bien de voir les déguisements des autres.»

«Nous avons bien aimé planter la graine dans la terre parce qu'on a pu voir son évolution.»

«Le cadeau de Noël qu'on a dû préparer c'était bien car on a pu faire un cadeau pour l'autre.»

«C'était drôle de trouver des rimes rigolotes» dans les révisions farfelues.

Ce que nous aimons dans les devoirs projets (H.F, M.D, L.B, L.U, A.R) :

«Nous aimons le devoir en projet car on a l'impression de ne pas avoir de devoirs. C'est mieux que de faire des devoirs en fiches et nous trouvons cela très marrant.»



Expression française

Amélie Banderet, Eva Coppolaro, enseignantes des 5-6H

DEVOIR EN PROJET

Les lutins secrets, le retour !

Cette année, on continue sur notre lancée ! nous faisons la promotion des actes de gentillesse envers une personne de la classe que tu auras piochée.

Ce devoir en projet se réalisera en plusieurs étapes.

En Classe :

mercredi, on t'attribue le prénom d'un camarade. Tu deviens alors l'un bienveillant jusqu'à la veille des vacances. Le but est de veiller discrètement sur ton copain. Tu peux brouiller les pistes en apportant ton aide à d'autres élèves.

Voici quelques idées à mettre en pratique en classe :

- ♥ Aider ton ami à l'école
- ♥ Demander à jouer avec lui
- ♥ Le/la complimenter
- ♥ Se mettre à côté de lui/elle
- ♥ Lui faire des retours positifs sur ses progrès

A la maison :

Tu prépareras un petit sac surprise à donner le dernier jour d'école. Voici les étapes que tu devras suivre pour la préparation de ton sac. Lis bien toutes les étapes avant de commencer.

La plupart du matériel dont tu auras besoin sera donné en classe.

À tous moments si tu as des questions ou besoin d'aide, tu peux amener ton projet en classe et je t'aiderai. N'attends pas le dernier jour pour poser tes questions.



Exemple de devoir en projet, pour Noël

Qu'en pensent les principaux concernés ?

Les paroles des élèves :

■ **Les amis invisibles de Noël**: «On a dû tirer (au sort des noms) des personnes de la classe. Et pendant une semaine, on devait faire des mots, dessins, pâtisseries, bricolage. À la fin de la semaine on leur donnait notre sac décoré. Nous avons aimé recevoir le paquet, décorer le sac, faire les attentions.» A.D, A.P, D.G, E.W

■ **Les dieux grecs**: «Pour le devoir en projet des dieux grecs, nous avons analysé chaque dieu, choisi un ou une et sommes déguisés avec leurs attributs.

Louis Hassler ne jamais dire jamais

Il était syndic de Blessens lors de la première fusion avec Rue en 1993. Rencontre avec Louis Hassler, que rien ne prédestinait à la politique et qui n'était pas censé devenir propriétaire du domaine qui abrite aujourd'hui quatre générations sous un même toit.

Pour se rendre à St-Joseph, on emprunte tout naturellement la route de Compostelle. Ce qui est nettement moins logique, c'est qu'au départ de Promasens, il faut passer par Chapelle pour se rendre... à Blessens! Aucune route de Blessens ne mène au havre de paix de la famille Hassler, perché aux confins de la commune, à la limite de la Veveyse. Mon vieux GPS en perd la boule: il m'affirme tranquillement que je suis à St-Joseph 7, à 1673 Rue.

En arrivant devant la ferme, le visiteur fait d'emblée connaissance avec la plus jeune habitante des lieux: un joyeux panneau de bois coloré proclame fièrement qu'elle se prénomme Mathilde et qu'elle a vu le jour le 30 octobre 2023.

À la table de la cuisine, Alexis, le grand frère de Mathilde, est très occupé à charger un veau en plastique dans une bétailère. L'aspirant armailli n'est pas bien haut, mais d'ores et déjà incolable sur les marques de tracteurs.



1993 : Louis Hassler plante l'arbre de la fusion à la route de l'Union
Photo issue des archives communales

Le calme, la paix mais pas de confort

En 1936, le grand-père de Louis se voit contraint de quitter sa ferme de Semsales avec son bétail. Il trouve à louer la ferme à St-Joseph, qui était propriété de la famille de Maillardoz «comme à peu près tout Rue et la moitié du canton». Louis, lui, grandit à Chesalles-sur-Oron. Il se souvient de ses vacances à St-Joseph, quand il était gamin, et précise: «J'étais le seul à aimer le coin. Je n'aurais cependant jamais pensé pouvoir l'exploiter, jamais

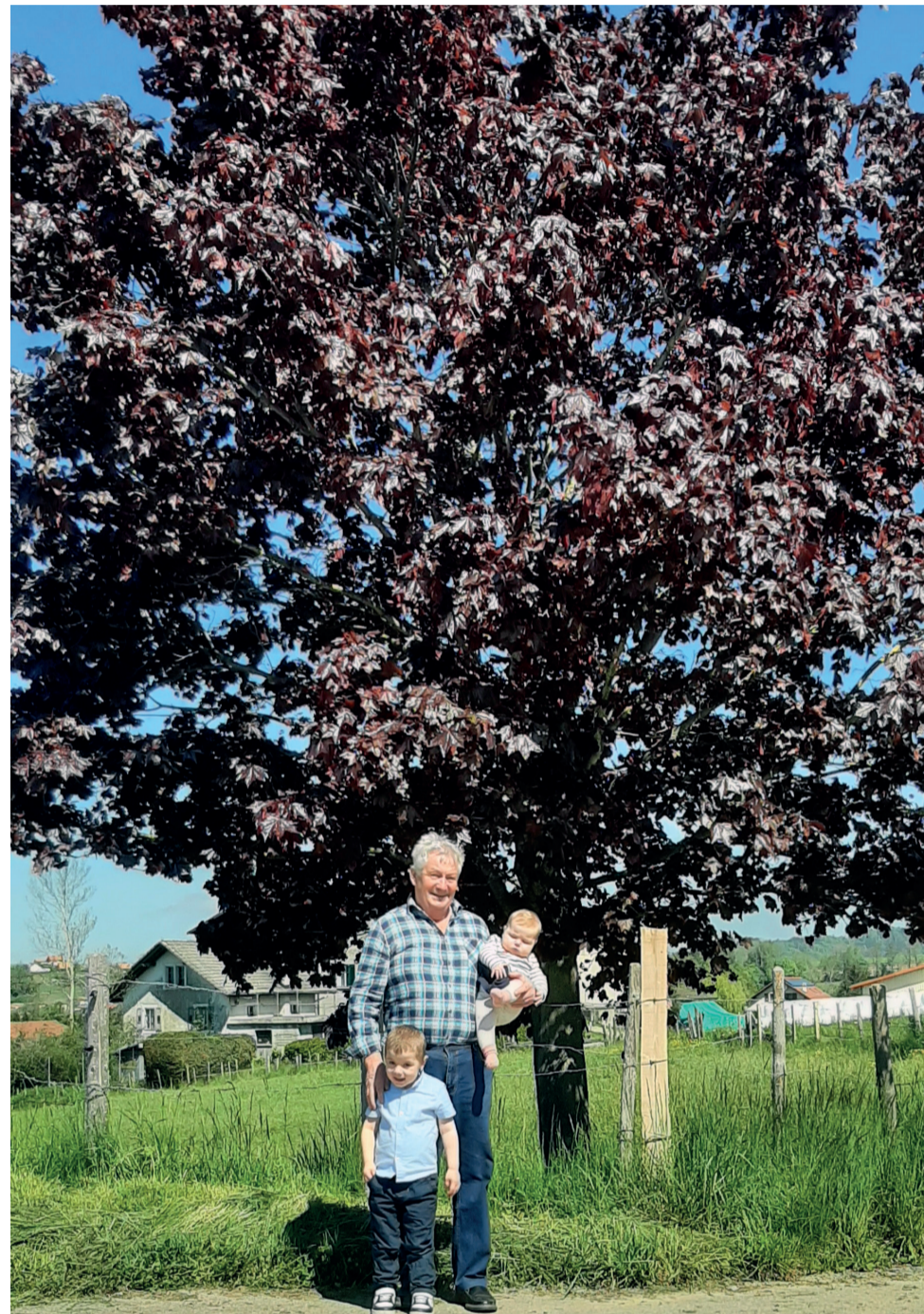
pensé pouvoir l'acheter et jamais pensé pouvoir transformer la maison!» Seulement voilà, son cousin – qui devait succéder à son oncle, qui avait succédé au grand-père – a finalement renoncé à reprendre St-Joseph. Si bien qu'en 1975, Louis et son épouse Véronique s'installent à Blessens, avec une bonne dose de courage, de volonté et de foi en l'avenir. Les conditions étaient spartiates: la salle de bains consistait en une cabane au-dessus de la fosse à purin.

«Pour te dire: je n'allais même pas voter!»

Une dizaine d'années plus tard, un dimanche après-midi, le téléphone sonne chez Louis: «C'était Firmin Favre, secrétaire communal à Blessens, qui m'annonçait que j'étais élu au Conseil communal!» Lui qui n'allait même pas voter! À l'époque, Blessens était dans une situation financière inextricable. Les charges liées pesaient sur un modeste budget, l'entretien des

routes – raviniées à chaque orage – étaient une casse-tête et leur goudronnage hors de portée des maigres moyens communaux. La fusion de 1993 et ses 3 millions de subsides ont tout changé. «Dès l'année suivante, les routes ont été goudronnées, l'eau et l'épuration sont arrivées dans les maisons et les lignes électriques et téléphoniques mises en sous-terrain». Dans l'intervalle, les urnes avaient réservé une autre surprise à Louis. Il avait accepté d'être candidat au Grand Conseil, pour amener des voix aux têtes de liste. «J'ai dit oui, certain que cela ne m'engageait à rien. Après avoir signé, j'ai quand même demandé pour quel parti c'était. Louis Dumas m'a répondu: «L'UDC». «Ah? L'Union Démocratique Chrétienne?» «Non: du Centre!» Et boum! J'ai été élu, par les soldats du train et les fusillés du régiment 7, car j'étais officier à l'armée.»

Après avoir siégé à l'exécutif de Blessens et de Rue, puis au législatif cantonal, Louis Hassler a aussi pu goûter au tout nouveau législatif communal, lors de l'instauration du Conseil général en 2001. Il a aussi été un grand artisan du remaniement parcellaire pour Gillarens et Promasens. Durant tous ses mandats, il souligne que le fait de vivre un peu à l'écart «en dehors de toute histoire» a été un immense avantage.



L'arbre a bien grandi et Louis Hassler est arrière-grand-père
© Marinette

Louis Hassler est d'ailleurs reconnaissant envers l'armée suisse «qui permet à un agriculteur de grader et donne une bonne formation à ses officiers. Ce qu'on apprend et l'expérience sous les drapeaux sont très utiles dans la vie civile.»

Après avoir siégé à l'exécutif de Blessens et de Rue, puis au législatif cantonal, Louis Hassler a aussi pu goûter au tout nouveau législatif communal, lors de l'instauration du Conseil général en 2001. Il a aussi été un grand artisan du remaniement parcellaire pour Gillarens et Promasens. Durant tous ses mandats, il souligne que le fait de vivre un peu à l'écart «en dehors de toute histoire» a été un immense avantage.

Quand on lui demande ce qu'il retient, 30 ans après la première fusion, il constate d'emblée très tranquillement: «J'habite toujours à St-Joseph

7, à Blessens!» Une fusion «mutualise les forces, permet d'apporter des prestations, amène des bénéfices comme un remaniement. Mais les identités villageoises demeurent.»

Le domaine St-Joseph a ceci de particulier qu'il recèle le plus ancien bâtiment de Blessens: sa petite chapelle, construite en 1684. Louis en est devenu propriétaire en même temps que tous les murs du lieu, au terme d'une incroyable procédure, à la recherche des innombrables descendants de la famille de Maillardoz. Lui et son épouse ont à cœur de prendre soin de ce lieu très particulier et de le laisser accessible à qui ressent le besoin de se recueillir. «Je ne suis pas bigot, mais il y a des gens à qui ça fait du bien». Si, gamin, Louis était le seul à aimer le coin, depuis lors, on a le droit de penser que St-Joseph le lui a bien rendu.

Marinette

La Bretonne

des crêpes, du cidre et de l'amitié !

Il vous est certainement arrivé d'avoir cette réponse en demandant à vos interlocuteurs s'ils connaissaient la ville de Rue : « Ah oui ! C'est où il y a la crêperie bretonne ! ». C'est une certitude, la crêperie de Rue est connue loin à la ronde. Le 1er avril, celle-ci a été reprise par deux amies citoyennes de la commune, Virginie Guérin et Céline Kohler. « Entre Terre et Mer » est devenue « La Bretonne ». L'esprit breton, les crêpes et le cidre restent, avec le désir d'en faire également un lieu de rencontre pour la population.



Virginie Guérin (à droite) et Céline Kohler
© Sophie Bosson

Céline et Virginie, qui êtes-vous et quel est votre parcours ?

Virginie : je vis à Rue depuis 8 ans avec mon mari et mes 2 enfants. Je suis bretonne d'où le nom de l'entreprise. Dans le cadre d'une reconversion professionnelle et le souhait de travailler pour moi, je me suis d'abord lancée avec le foodtruck. Je venais régulièrement à la crêperie m'approvisionner en farine. Alors, quand il a été annoncé qu'elle était à remettre, j'y ai vu comme un signe du destin : une crêperie bretonne, dans mon village suisse, c'était tellement improbable. Mais je ne me voyais pas reprendre cela seule et j'ai tout de suite pensé à Céline.

Céline : Je suis fleuriste de formation puis j'ai fait du gardiennage d'animaux. Depuis 2011, je m'occupe de l'administratif dans l'entreprise de mon mari. Nous sommes à Rue depuis 2013 et avec Virginie, on se connaît grâce à nos filles qui sont très copines. À force de se croiser, nous sommes devenues amies. J'ai commencé par l'aider quelques fois au foodtruck. J'avais aussi l'envie de changer de voie mais je n'arrivais pas à trouver quoi. Quand Virginie est venue me proposer ce projet, après 2 semaines d'intense réflexion, j'ai accepté. La transition a ensuite été rapide, nous avons eu les locaux le 1er avril et nous avons ouvert le 16. Nous avons fait quelques travaux, cassé certaines parois, réaménagé la cuisine et surtout transformé le caveau en bar.

« La Bretonne », c'est une crêperie, un foodtruck ?

Céline : Nous gérons les deux, le foodtruck et la crêperie. Virginie s'occupe plus de la cuisine, du tournage des crêpes, des menus et des plannings et moi je m'occupe plutôt de l'accueil, du service, de la comptabilité et de la communication. Nous avons gardé le personnel qui était déjà en place et nous avons pris un coach durant les premières semaines pour nous aider à planifier, gérer les stocks. Le foodtruck a, pour le moment, un jour fixe par semaine à l'extérieur et nous sommes présents le samedi sur des manifestations.

Les galettes sont toujours typiquement bretonnes ?

Virginie : Je suis née dans les galettes, j'en ai toujours fait à la maison, pour les amis. Avec cette reprise, je voulais faire les choses de manière professionnelle, donc je suis retournée me former en Bretagne afin de connaître les choix de farine, la conception des pâtons et à « tourner » (ndlr : étaler la pâte sur la plaque) les crêpes de manière traditionnelle. La manière de les tourner change l'épaisseur de la galette, il les faut fines, c'est une technique à intégrer. Maintenant je forme Céline et le reste de l'équipe à ce nouveau geste. En Bretagne, crêpier est un métier, tout comme boulanger, alors il existe de nombreuses écoles spécialisées. Il y a un lien à la matière aussi, car la pâte est faite uniquement à la main, sans fouet. Elle est

aérée manuellement durant 7 minutes, il faut de l'huile de coude ! Nos galettes sont 100% sarrasin donc sans gluten et il n'y a pas de lait non plus.

Quel est le concept général de la crêperie ?

Céline : Nous avons un menu midi et soir : pour Fr. 19.-, il y a possibilité d'avoir une galette (avec salade) et une crêpe sucrée sur une proposition de 3 sortes de chaque. La carte des boissons contient également du vin ou des bières de la région, aux prix les plus abordables possible. C'est important pour nous de proposer des produits de qualité à des prix attractifs. La crêperie est ouverte de 11h à 23h, maximum minuit, avec cuisine non-stop jusqu'à 22h environ. Nous sommes ouverts du mardi au dimanche. Les réservations ne sont pas obligatoires mais conseillées.

Virginie : Notre carte est essentiellement locale et de saison, donc plus petite qu'avant. Elle changera régulièrement d'après les saisons. Nous avons le bar aussi dans le caveau, le « Fest' », qui signifie en breton une fête du village en soirée, avec de la musique traditionnelle. On a constaté qu'il n'y a pas beaucoup d'endroits dans la commune pour que les gens d'ici se retrouvent autour d'un verre et nous l'avons créé dans cet esprit-là. Il est ouvert dès 17h et le weekend nous allons le faire vivre davantage en organisant des concerts, des contes ou karaokés avec si possible des artistes de la région.

Est-ce qu'il y aura d'autres activités ou animations ?

Céline : Nous continuons les expositions temporaires sur les murs de la crêperie car on adore ça. Nous avons également un partenariat avec « Tournebidouille », le magasin de jeux de Romont, qui propose toutes les 2 semaines des après-midi jeux pour les familles ou des soirées pour les adultes. Elle nous met en plus des jeux à disposition pour nos clients qui veulent passer un moment en famille ou entre amis autour d'un verre. Il y a aussi un espace dédié aux enfants. Nous avons conservé un coin épicerie avec une sélection de produits artisanaux ou bretons.

Virginie : Nous voulons offrir des moments de partage, réunir les gens, c'est important pour nous, que cela soit pour manger, juste boire un verre ou pour un comité ou réunion de sociétés ou associatifs, nous pouvons privatiser des espaces, tout est discutable. Nous pensons également à proposer des ateliers, des matchs aux cartes, des cafés-tricot par exemple. Ce lieu doit vivre !

Vos ambitions les plus folles pour « la Bretonne » ?

Céline et Virginie unanimement : que ce lieu vive, avec toutes les générations, qu'il devienne le point central de rencontres : le phare de Rue en quelque sorte (rires) !

Sophie Bosson

Dates des prochains événements de la crêperie

- ▶ Atelier créatif : activité manuelle et créative avec Céline. Si tu as entre 4 et 6 ans, viens accompagné d'un adulte. Prix : 25.- / enfant 1 crêpe et une boisson incluses. Les jeudis 18+25.7.24, 8+15.8.24, de 4 à 12 ans, de 15h à 17h
- ▶ Atelier jeux de société avec Tournebidouille. Prix : gratuit, croustille à disposition à votre bon cœur. Pour les enfants : les mardis 25.6+16.7+20.8+24.9.24, de 15h30 à 18h30. Pour les adultes : les mardis 2.7+6.8+10.9.24 de 18h à 22h
- ▶ Karaoké : les vendredis 28.6+12.7+26.7+16.8+30.8+13.9+27.9, tout public, de 20h à 23h
- ▶ Matches de l'Euro 2024 du 14.6 au 14.7.24
- ▶ Concert de Marie Colibri le 13.07.2024, tout public, 20h à 23h

Infos

021/909 03 68, info@labretonne.ch

Site internet : www.labretonne.ch, Facebook et instagram : La Bretonne

Cafés Bla Bla

du concret et pas que du « blabla »

Depuis le début de l'année, Pro Senectute organise des Cafés Bla Bla mensuels à la buvette du FC Rue. Reportage en immersion lors de la rencontre du lundi 6 mai 2024.

À notre arrivée, le parking est quasiment plein, ce qui laisse augurer qu'il y a du monde au café Bla Bla du jour. Une fois la porte poussée, c'est confirmé : une trentaine de personnes est déjà installée et les conversations sont animées. Le groupe de cinq bénévoles à l'origine de ces rencontres mensuelles nous accueille : il y a Fernande, Cosette, Bernard, Claude et Guy. Sans oublier le petit chien de Claude qui tournicote gaiement dans la buvette. Ces cinq volontaires ont pris le relais informel de l'ancien comité glânois de Pro Senectute. Le but de ces Cafés Bla Bla, activité proposée parmi la pléthore d'offres mises en place par cette institution fondée il y a 101 ans, est de proposer un lieu de rencontre, d'échange et de distraction, en toute simplicité et proximité pour les habitants de la région. La fréquentation de ces cafés est stable et les retours positifs.

On se connaît depuis 5 minutes

La première tablée que nous approchons est très joyeuse, les cinq jeunes retraitées donnent l'impression d'être de vieilles copines en virée. « Pas du tout, on se connaît depuis 5 minutes ! » Le ton est donné : elles sont là pour élargir leur horizon, faire des connaissances. Elles s'installent donc volontairement avec des personnes différentes à chaque édition. Deux voisines de Promasens sont ravies de se voir ici : « Au quotidien, on ne se croise jamais, nous n'avons pas les mêmes horaires. » À la retraite depuis deux ans et toujours overbookées ! « Quand on a vu qu'une activité était proposée, on s'est dit qu'il fallait venir, qu'il fallait jouer le jeu et non pas rester chez soi à bougonner que les retraités sont oubliés. »



© Virginie Barrelet

À la table d'à côté, on apprécie la taille humaine de ces après-midi : « La sortie au Comptoir avec la Fédération des retraités est vraiment très bien. Mais quand il y a 200 personnes sous la cantine, c'est difficile de se parler et de faire de nouvelles rencontres. Ici, c'est différent. Les gens se mélangent, quel que soit leur village de domicile. Il n'y a pas de querelles de clocher ! » Le fait même que quelque chose soit proposé est apprécié. « Pour une fois, ce ne sont pas que des paroles. Souvent, on entend dire « nous allons faire » et rien ne se fait. Ici, c'est du concret. »



© Virginie Barrelet

Des jeux, des rires et quelques larmes

Le Jass a la cote : les cartes, tapis, calepins et crayons fleurissent sur les tables. Une table s'est lancée dans un mystérieux jeu de dés « qui n'a pas de nom », mais qui fait « fonctionner le cerveau. » Les bénévoles expliquent qu'ils proposent différents jeux, pour celles et ceux qui souhaiteraient s'initier à la nouveauté. Lors du Café Bla Bla d'avril, le beau temps avait incité les participants à sortir profiter du terrain de pétanque. En cela, le lieu est idéal : ni trop grand, ni trop petit, avec places de parc et accès à l'extérieur, cuisine pour préparer le thé et le café. Les grands-parents qui seraient « de piquet » le lundi peuvent même emmener leurs petits-enfants. Fernande tient à le souligner : « Les Cafés Bla Bla n'auraient pas pu être organisés ici sans le soutien de la commune de Rue, qui met gratuitement à disposition la buvette des Fourches. Les activités de Pro Senectute reposent essentiellement sur le bénévolat. Cette formule permet d'accueillir tout le monde sans distinction. Des revenus modestes privent souvent les aînés de petites sorties et de liens sociaux. Ici, il n'y a pas de ticket d'entrée à payer. Nous mettons une crouille pour financer les petits gâteaux et d'ailleurs, les participants viennent souvent avec une pâtisserie maison. » Cosette renchérit et insiste : « Nous remercions vivement la commune pour son geste. »



© Virginie Barrelet

Si les cartes sont omniprésentes, certaines chibreuses n'auraient rien contre une diversification. Peut-être qu'une table tricot fera sous peu son apparition ? Quoi qu'il en soit, le jeu semble davantage être un accompagnement qu'un but. Au fil des discussions qui se nouent, c'est la vie qui est évoquée. Avec ses joies délicieuses « mon cadeau pour mes 50 ans a été devenir grand-mère » et ses immenses peines : un enfant perdu en bas âge, un mari disparu trop tôt. Des ententes et des mésententes familiales. La génération où toute jeune fille respectable se devait de fréquenter « l'école ménagère » puis d'élever ses enfants. Ce qui ne l'a pas empêché de faire aussi mille petits boulots. Parmi celles et ceux qui ont un parcours professionnel moins hétéroclite, on relève que le moment de la retraite distend le lien avec une bonne partie du réseau social précédent. Les Cafés Bla Bla contribuent au tissage de nouveaux liens. Le Pavé s'est même laissé chuchoter que Cupidon aurait fait une incursion dans les parages.

Le futur reste à écrire

Au moment où cet article est rédigé, la dernière rencontre du semestre est agendée au 3 juin. Le groupe de gentils organisateurs est encore dans le flou pour l'automne et est présentement occupé à organiser un thé dansant à La Joux au mois de mai. Le cas échéant, notre rubrique agenda accueillera bien sûr le programme de nouveaux Cafés Bla Bla. Fernande précise : « Il y avait 3'000 retraités en Glâne en 2022, nous serons 6'000 en 2030. » Côté public donc, la relève est assurée.

Nous le confessons : les envoyées spéciales du Pavé n'avaient pas l'âge légal du Café Bla Bla. Cela ne nous a pas empêché de passer un beau moment d'échange profondément humain. Nous serions presque tentées de crier « Vive la retraite et les retraités ! ».

Marinette

Infos

ProSenectute est la plus grande organisation de services suisse spécialisée dans le bien-être des personnes âgées. Ses services incluent le conseil (finances, retraites, gestion du quotidien), la proposition d'activités récréatives et sportives, ou encore des propositions d'aides à domicile ou des solutions d'aide à la mobilité.

Plus d'infos : <https://www.prosenectute.ch/fr.html> ou au 021/925 70 10

Charlotte Surchat

à la recherche de soi sur le chemin de St-Jacques

Au printemps 2023, Charlotte Surchat, 25 ans, traverse une période de « flou » professionnel. Une idée lui vient alors : se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle. 2 mois et demi de périple durant lesquels la jeune femme de Blessens, va se retrouver et décrocher son emploi actuel de curatrice. Revenons avec elle sur les traces de son voyage.

Quelques années plutôt, sa maman lui avait proposé de randonner sur un des chemins jusqu'à Compostelle, quand elle en aurait le temps.

Après avoir étudié l'économie, effectué la HEG (Haute école de gestion) en cours d'emploi et travaillé dans les assurances, la jeune femme prend une année sabbatique : « J'arrivais au terme de cette période et je ne savais pas dans quoi je voulais me lancer. Je savais que je voulais partir un peu dans le social mais que je ne voulais plus retourner dans l'économie. Pour moi, c'était dur de ne plus avoir de but, jusqu'à ce moment-là j'ai toujours eu la chance de faire ce qui me plaisait. Mais j'étais perdue ! C'est à cet instant que l'idée de partir jusqu'à Compostelle m'est revenue, je l'ai proposée à ma maman. Je me suis dit qu'on pouvait déjà prévoir 10 jours et comme j'avais le temps, si cela se passait bien, je continuerais. C'était le seul projet qui me tentait et surtout qui « m'appelait », comme si c'était la seule solution à ce moment-là. D'ailleurs c'est simple. Le chemin est indiqué, il nous suffit de nous arrêter quand on est fatigué et ne penser à rien d'autre. Souvent les gens disent que de marcher toute la journée, on ne doit faire que penser mais finalement, la tête « se vide ». Il n'y a plus rien à décider, juste mettre un pas devant l'autre. Le fait que le corps avance, d'avoir un but, le mental fini aussi par avancer. »

« J'ai fait les 10 jours avec ma maman, puis j'ai continué toute seule. Nous sommes parties du Puy-en-Velay juste en dessous de Lyon. Il s'agit du chemin le plus fréquenté, tout en sachant qu'il existe un réseau de chemins partant de toute l'Europe. J'aurais pu partir de la maison vu qu'un des chemins passent par Moudon, mais pour une première fois, je me sentais

plus rassurée de partir sur un chemin où tout est facilité (auberges, magasins, indications). »

Pour la jeune femme, c'est un chemin initiatique. D'ailleurs, elle pense qu'il est fait pour que les pèlerins en tirent des enseignements, s'observent sans jugement, se reconnectent au présent et en profitent. Elle explique les différentes étapes vécues.

L'acceptation : en étant chez elle, Charlotte se trouvait dans une période de flou, ce qui l'énervait. Tous les jeunes autour d'elle avançaient dans ce qu'ils souhaitaient et elle avait l'impression d'être bloquée, ne comprenant pas pourquoi et ne s'autorisait pas à l'être. « Je me disais que d'avoir une crise de la quarantaine à 25 ans, ça ne jouait pas. Puis je me suis rendu compte qu'il fallait simplement l'accepter, que c'était normal d'avoir des périodes de doutes. Cela pouvait arriver à n'importe quel âge. »

Le bonheur : après cette prise de conscience, Charlotte s'est sentie bien : « Je me suis dit que j'avais de la chance d'être heureuse maintenant et ce n'était pas donné à tout le monde, que je devais en profiter. » Elle a compris que rien n'était figé dans le temps.

L'ouverture vers ce qui arrive : La jeune femme a compris qu'elle devait saisir les opportunités qui s'offraient à elle.

Charlotte nous confie que lors du départ, elle n'avait aucune peur sauf celle de revenir à la maison après ces deux mois et demi, sans avoir réussi à trouver une solution professionnelle. Au bout d'un mois, elle a réussi à lâcher prise et a reçu la photo d'une annonce pour un poste de travail. Grâce à des coups de mains, elle parvient à trans-

mettre son dossier de postulation depuis son pèlerinage et à décrocher un entretien d'embauche qui la fera interrompre sa marche et revenir



© Charlotte Surchat

en Suisse quelques jours. Contrat en poche, elle décide de profiter du mois qui lui reste avant de commencer ce nouveau travail. Elle retourne en train sur le parcours qu'elle avait quitté pour ainsi atteindre son but : marcher jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle puis jusqu'à la borne km 0 à Finistère. « Pendant tout le trajet, on marche avec le soleil derrière nous, à Finistère on se retourne et c'est comme une renaissance avec le soleil devant nous. »

T'es-tu préparée pour ce projet ?

« Pendant mon année sabbatique, j'ai voyagé deux mois, puis travaillé la saison d'hiver comme monitrice de ski, donc le physique n'était pas un souci. Quant à ma maman, elle marche tous les matins en forêt. Pour les hébergements, je m'étais renseignée et nous réservions de jour en jour, puis quand j'étais seule, je ne réservais plus et m'arrêtais quand j'en ressentais le besoin. Pour les effets personnels, il faut tenir compte qu'on doit tout porter. Le Chemin se fait au rythme du pèlerin, donc très lentement, il faut penser à tenir sur la longueur. Il nous apprend à nous écouter, écouter notre corps. Aller à son rythme, se reposer, boire de l'eau régulièrement sont des besoins vitaux qu'il faut savoir respecter. »

Parle-nous de tes rencontres sur le chemin.

« La rencontre avec Alice, qui m'a aidé pour la postulation, s'est faite natu-

rellement, on n'attendait rien l'une de l'autre. On se retrouvait régulièrement avec un groupe mais sans se donner rendez-vous. C'est-à-dire que j'ai souvent souhaité revoir telle ou telle personne, car je n'avais pas fini une discussion ou autre, et on se retrouvait. En fait, tu te rends compte que tout ce dont tu as besoin, tu le reçois. Les personnes ne sont pas là par hasard. »

« Pour la petite histoire le chemin menant à Compostelle est aussi appelé « Le Chemin des Étoiles ». Il a été nommé ainsi car les reliques de l'apôtre Saint-Jacques ont été retrouvées par un berger grâce au chemin des étoiles. »



Charlotte Surchat à son arrivée au kilomètre zéro
© Charlotte Surchat

Charlotte confie qu'elle a gardé les enseignements appris sur le chemin, mais que notre rythme de vie ne permet pas de « lâcher » comme on en aurait besoin. Elle souhaite retourner sur le chemin lorsque le moment sera venu. D'abord, une autre aventure l'attend juste après notre rencontre : le GR 20 en Corse (200km de marche à travers les montagnes avec plus de 11000m de dénivelé positif). Charlotte se sent prête et impatiente pour ce challenge, ce pèlerinage et, surtout, ce nouveau rendez-vous avec elle-même.

Christelle Chillier



© Charlotte Surchat

Dreamcatcher

attraper son rêve et danser dans toutes les langues

Trois fois par semaine, la salle des Remparts accueille les répétitions des Dreamcatcher, groupe qui pratique la danse en ligne. Une discipline technique, artistique et haute en couleurs.

Henriette Deillon et son mari André ont toujours aimé danser. Ces habitants de Blessens ont le rythme dans les veines depuis leur enfance. Il y a plus de 25 ans, quand ils tombent sur une démonstration de danse country à Marly, c'est tout naturellement qu'ils accostent le moniteur et s'inscrivent à sa formation. Cours après cours, des amitiés se créent, des vocations naissent et un rêve commence à s'inviter dans la tête de certains : ils aimeraient s'inscrire à des compétitions. Ambition que le moniteur ne partage pas, si bien que le groupe se scinde. Nous sommes en 2001 quand Henriette, André et leurs nouveaux amis décident de saisir ce rêve au vol et de le transformer en réalité en créant leur groupe : les Dreamcatcher (mot anglais qui signifie « attrape-rêve »).

Cette nouvelle étape de l'aventure a pour cadre la salle du restaurant du Chamois, à Vauderens, avec une première rencontre réunissant d'emblée une dizaine de danseurs motivés. Le concept plaît, les gens reviennent, en amènent d'autres. Cet engouement leur permet, dès 2002 déjà, de participer à leurs premiers championnats et concours de Suisse. Depuis lors, les Dreamcatcher n'ont loupé aucune édition ! Face à ce succès, les quatre membres fondateurs ont ressenti le besoin d'approfondir leurs connaissances en suivant une formation spécifique de moniteurs à Zürich. Henriette se souvient : « Tous

fois, le club se démarque grâce à des danseurs très bien classés et obtient des distinctions. « C'est un sacré défi pour chacun, un bon moyen de pousser ses propres limites, d'oser et de prendre confiance en soi », selon Henriette.

Elle se rappelle, les larmes aux yeux : « Mon plus beau souvenir, c'était en 2004, en France, où nous étions inscrits en catégorie « groupe ». Nous étions une trentaine, 3 générations représentées, et nous avons reconstitué une scène amérindienne : une tribu avec un ours, le chef à grande coiffe, des enfants, tout cela chorégraphié bien sûr. À la fin, tout le monde était debout et nous a acclamé, c'était magique ! »

En 2018, ils doivent quitter la salle de Vauderens, car le restaurant est vendu. Après de longues et désespérantes recherches, ils trouvent refuge à la salle des Remparts. Henriette se rappelle : « Nous avons fait énormément de téléphones, à chaque fois, c'était une réponse négative. Jusqu'au jour où on m'a dit d'essayer d'appeler la commune de Rue. Une semaine après, le contrat était signé. ». Ce lieu héberge depuis lors leurs répétitions, mais aussi des soirées à thèmes ou ouvertes au public. Ils animent régulièrement certaines manifestations locales (par ex. les soirées d'été) ou extérieures (EMS, institutions ou repas de d'entreprises).



Henriette et son mari André - © Henriette Deillon

s'agit des pas à faire et nous devons nous tenir à ce qui écrit, dans le même ordre, avec les mêmes rythmes. » Un danseur espagnol, français ou suisse apprendra ainsi la même chorégraphie. La danse en ligne est en quelque sorte un espéranto des pieds ?

La section de Rue compte une soixantaine de membres et le club a désormais plusieurs autres « écoles » : Echallens, Riviera, Broc, Château d'Oex, Plasselb, et Lausanne.

Henriette tient à préciser : « Nous accueillons tout le monde dans notre équipe de « folos ». Car oui, il faut être un peu fou-fou pour faire de la Line Dance. Chacun peut venir essayer quand il veut, pour 4 leçons gratuites. Il est également possible de venir assister à nos répétitions, c'est ouvert au public ! Nous organisons 6 soirées par année officiellement ouvertes au public avec démonstration et collation. »

Vous avez les pieds qui démangent ? La Line Dance est accessible à n'importe qui, à n'importe quel âge, seul ou en couple, pour bouger et travailler son rythme, sa coordination, sa mémoire tout en s'amusant et en faisant de nouvelles connaissances.

Sophie Bosson



Le groupe des danseurs du lundi
© Henriette Deillon

les cours étaient en suisse allemand avec un niveau d'exigence élevé, heureusement qu'une de nous pouvait traduire. C'était une sacrée victoire d'avoir tous réussi avec brio. »

Les participations régulières à des championnats internationaux, puis aux championnats du monde, à l'étranger, boostent année après année l'évolution des Dreamcatcher. Crescendo, ils prennent du plaisir en travaillant leurs représentations dans les moindres détails. Chaque danseur soigne le choix de son costume, dans le style de la musique, et incarne son personnage jusqu'au bout de sa bottine. À chaque

La danse country a évolué depuis ses origines au 18ème siècle ; elle se dénomme maintenant « danse en ligne ou Line Dance ». L'ancien terme était trop restrictif par rapport au genre musical qu'il suggérait, car tous les styles de musique peuvent être utilisés lors de ces cours : le rock, le charleston, la pop, il n'y a aucune limite. Le but est de danser ensemble, en lignes ou en rangées, soit l'un derrière l'autre, soit côte à côte, sans distinction de sexe, souvent seul mais parfois aussi à deux. L'important est que la danse soit la même dans le monde entier. Henriette explique : « Comme des partitions de musiques, il existe des recueils de danse. Au lieu des notes, il

Infos

- Henriette Deillon : 076/402 93 61
- Site : www.dreamcatcher-dance.ch
- Répétitions les lundis (débutants), mardi (base II, novices) et mercredi (intermédiaires) à la salle des Remparts. Tarifs et horaires disponibles sur le site internet sous la rubrique « Cours »



Lotos

Samedi et dimanche 29 et 30 juin 2024,
samedi à 20h et dimanche à 14h

- Salle Polyvalente à Promasens
- Loto du Foot-Tennis Glâne**

Envie de faire
figurer votre manifestation
sur cette page ?
Contactez-nous par e-mail :
info@le-pave.ch

Culture

Samedi 22 juin 2024, à 20h00

- Bicubic à Romont
- Le Tour du Monde en 80 jours**
Plus d'infos : www.bicubic.ch

Samedi 29 et dimanche 30 juin 2024, spectacle à 17h et 20h

- Salle des Remparts à Rue
- Comédie Musicale : Coup de foudre • Adultes Fr. 30.- / AVS Fr. 20.-**

Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2024, samedi
spectacle à 17h et 20h, dimanche non annoncé

- Salle des Remparts à Rue
- Comédie Musicale : Vice versa • Adultes Fr. 30.- / AVS Fr. 20.-**

Séance publique d'information



Communes d'Auboranges, Chapelle, Ecublens et Rue

INVITATION

Séance publique d'information

« Siéger au Conseil général ou au Conseil communal
de la nouvelle commune de Rue »

Le 12 novembre dernier, les citoyennes et citoyens d'Auboranges, Chapelle, Ecublens et Rue ont dit « oui » à un avenir commun. Cette fusion deviendra réalité le 1^{er} janvier 2025, avec la création de la nouvelle commune de Rue.

Conformément à la convention de fusion, les actuelles communes d'Auboranges, Chapelle et Ecublens vont désigner cet automne leurs représentants au Conseil général. La commune d'Ecublens élira également son représentant à l'exécutif. Les sièges vacants seront repourvus.

Le Conseil d'État a arrêté les dates de ces élections : 6 octobre 2024 (1^{er} tour) et 27 octobre 2024 (2^e tour). Date limite pour le dépôt des listes de candidatures : 26 août 2024, à midi.

Il s'agit d'un moment important pour notre collectivité. La raison d'être d'une commune est de pourvoir au bien commun sur le plan local (article 1^{er} al. 2 de la Loi sur les communes). Unir nos forces pour accomplir cette mission implique que des personnes s'engagent et œuvrent dans ce sens. Votre commune a besoin de vous pour construire son avenir !

C'est pourquoi les exécutifs des communes ACER et le bureau du Conseil général de Rue organisent une séance d'information, avec notamment la participation du Préfet de la Glâne. Le but est de vous permettre d'en savoir plus sur le fonctionnement d'un législatif élu et de renseigner au mieux toute personne envisageant une candidature à l'élection, au Conseil général ou au Conseil communal. Cette soirée aura lieu le

jeudi 27 juin 2024, à 19 heures 30
à la salle polyvalente de Promasens

Intéressé·e·s ? Réservez cette date dès maintenant. De plus amples informations sur le programme de la soirée seront publiées à la fin mai sur les sites internet communaux et sur les piliers publics physiques et virtuels (iGlâne, illiwap).

Au plaisir de vous rencontrer, en nombre nous l'espérons, le 27 juin à Promasens.

Avec nos collégiales salutations du sud glânois,

Les Conseils communaux d'Auboranges, Chapelle,
Rue, la Commission administrative d'Ecublens & le

Manifestations



Vendredi 5 juillet 2024, à de 18h à 22h

- Place de la Chapellenie à Rue
- Soirée d'été - Raclette • Cors de la Févigne +
accueil des nouveaux citoyens par la Commune**
Plus d'infos : www.sd-rue.ch

Vendredi 19 juillet 2024, à de 18h à 22h

- Place de la Chapellenie à Rue
- Soirée d'été - Hamburger •
Musiques diverses**
Plus d'infos : www.sd-rue.ch

Samedi 20 juillet 2024, à 9h00

- Stade des Ecoulas à Promasens
- Tournoi populaire de pétanque**
Plus d'infos : 079/961 68 33 ou 079/214 75 03

Vendredi 9 août 2024, à de 18h à 22h

- Salle Polyvalente
ou terrain de foot à Promasens
- Soirée d'été - Chili con carne par les Dreamcatcher**
Plus d'infos : www.sd-rue.ch

Vendredi 23 août 2024, à de 18h à 22h

- Place de la Chapellenie à Rue
- Soirée d'été - Pizza • Musique Christophe Demierre**
Plus d'infos : www.sd-rue.ch



Vendredi 23 août 2024, à de 17h30 à 19h

- Impasse de la Chapellenie à Rue
- Visite guidée publique de Rue - Panorama
et cour du château • Réservation auprès
de l'Office du tourisme de Romont
jusqu'au 12.07.2023. Fr. 15.-/pers.**
Plus d'infos : www.romontregion.ch



Vendredi et Samedi 30 et 31 août 2024,
horaires et détails sur le site internet

- Stade des Ecoulas à Promasens
- Rockinglâne**
Plus d'infos : <https://www.rockinglanefestival.com/>



Vendredi 6 septembre 2024, à de 18h à 22h

- Place de la Chapellenie à Rue
- Soirée d'été - Wiener Schnitzel • Dreamcatcher**
Plus d'infos : www.sd-rue.ch

L'équipe rédactionnelle :

Christelle Chillier
Sophie Bosson
Virginie Barrelet
Marinette
Roger Perriard
Franco de Andrea

Ecrivez-nous :

Le Pavé
Rue du Casino 29
1673 Rue
info@le-pave.ch

Réalisation :
Virginie Barrelet

www.le-pave.ch

Réalisation du site Internet :
Franco de Andrea

Impression :
media f imprimerie SA
Rue de Vevey 255
1630 Bulle

Culture du tabac dans nos régions une plantation typiquement fribourgeoise mais pas que

Pour cette page verte, partons à la découverte de la culture du tabac.

Un soupçon d'histoire, une touche de médecine et un échange riche en enseignements.



Les plantons de tabac tout juste mis en terre
© Pascal Rolle

Cette plante est ramenée au XV^e siècle, du Nouveau Monde, par Christophe Colomb en Espagne et au Portugal. Entre le XVI^e et XVII^e siècle, elle gagne rapidement l'Europe et l'Asie, de la Turquie à la Russie, en passant par l'Inde, le Japon, la Grèce et bien d'autres pays. Au XVI^e siècle, le médecin du roi d'Espagne va promouvoir cette « herbe » comme « médicament universel ». Le nom de « nicotiane » lui est donné en l'honneur de Jean Nicot qui fera connaître cette plante en France. D'ailleurs, il se basera sur les effets curatifs du tabac dans la culture indienne afin d'en envoyer sous la forme de poudre à Catherine de Médicis pour soigner les maux de tête de son fils. Le mot « tabac », qu'on lui connaît aujourd'hui, lui sera donné au XVII^e siècle.

En 1621, une taxe sera imposée sur le tabac par le Cardinal de Richelieu. En 1642, le pape Urbain VIII interdit sa consommation. Enfin, en 1660, Jean-Baptiste Colbert développe royalement sa production et son commerce.

C'est en 1680, dans la région de Bâle puis du Tessin, que sa culture suisse débute. À la fin de la deuxième guerre mondiale, la Suisse n'ayant pas rationné le tabac, il y avait 6'000 planteurs. Aujourd'hui, 120 exploitations tabacoles subsistent pour une superficie d'environ 400 ha, répartie sur 8 cantons. En Suisse romande, principalement dans la Broye fribourgeoise et vaudoise, se trouve le 85% de cette culture, le reste se répartissant entre certains cantons alémaniques, le Jura et la plaine du Rhône. Sur la commune de Rue, nous retrouvons quelques exploitations agricoles, à Blessens, Gillarens, Rue et Promasens (où l'une cultive encore le tabac à ce jour).

À l'état sauvage, il existe une soixantaine d'espèces naturelles de tabac, allant du Brésil au Canada. En Suisse, nous trouvons deux sortes de plantes principalement cultivées : le Virginie (séché dans des fours) et le Burley (séché à l'air libre dans les hangars à tabac traditionnels). Depuis environ 7 ans, un autre type de tabac : le Burley en tige a fait son apparition depuis la France, pays dans lequel il est beaucoup cultivé. D'ailleurs, des essais ont été effectués pendant quelques années auparavant. Nécessitant moins de main d'œuvre et moins d'heures de travail, il est censé faciliter la vie des planteurs. C'est de cette sorte de tabac dont nous vous parlerons dans cette édition.

La culture du tabac en détails :

■ Première étape : l'hydro-culture. Les plants sont semés sous serre aux alentours du 10 mars. Il est très important qu'il n'y gèle pas.

■ Deuxième étape : la mise en terre. Vers le 10 mai, le tabac est planté en terre. Une main d'œuvre de 3 personnes est nécessaire pour environ 10 heures de travail pour une surface de 1 ha. Cela représente une plantation de 27'000 pieds. Le travail est effectué à l'aide d'une machine à planter, à deux rangs. Les conditions météorologiques idéales sont évidemment du beau temps mais aussi de la pluie toutes les deux semaines.

■ Troisième étape : la récolte. Elle s'effectue en principe au mois d'août, tout dépend des conditions météorologiques. Des jeunes de 15 à 17 ans sont souvent engagés pour le pendage au hangar. Un job d'été particulièrement apprécié des adolescents pour la bonne ambiance et qui n'hésitent pas à retourner dans les exploitations tabacoles d'années en années. Ces jeunes complètent à merveille le soutien des familles d'agriculteurs dont ceux-ci ne pourraient se passer, quel que soit leur domaine d'exploitation. Une machine de type « Kirpy » est utilisé pour la récolte.

■ Quatrième étape : le séchage. Appelée « dessiccation », le séchage est effectué à l'air libre pour le Burley en tige. Le principe paraît simple mais il n'en est rien. Lors de la récolte, les feuilles sont vertes. Elles passeront au jaune après environ 8 à 12 jours de séchage, à 25 degrés et 80% d'hygrométrie (mesure du degré d'humidité de l'atmosphère). Après 25 jours, à 65% d'hygrométrie, survient le « brunissement ». Mais là encore, il faut tenir compte des facteurs suivants :

- ▶ trop d'humidité et la pourriture apparaît
- ▶ si la dessiccation survient trop vite, les feuilles deviendront jaunes marbrées
- ▶ si au contraire la dessiccation survient trop lentement, les feuilles pourrissent

■ Cinquième étape : dépendre et effeuiller. Si toutes les étapes précédentes se sont bien passées, il restera aux planteurs un dernier travail. Une fois



Plant de tabac en fleurs
© Michael Schreiber

dépendues, l'effeuillage s'effectue manuellement. Les feuilles de tabac sont triées en trois étages foliaires (bas – milieu – haut), afin notamment d'obtenir une couleur homogène. Pour cette étape, une main d'œuvre de trois à quatre personnes (selon la taille de l'exploitation) est nécessaire pendant environ un mois. La période débute à la mi-octobre jusqu'à la fin novembre. Toujours sous réserve des conditions météorologiques.

Avant la livraison, elles devront être séparées car elles seront utilisées selon leur teneur en alcaloïde. Après les quelques 1'100 heures de travail effectuées, les différentes entreprises, basées sur le sol helvétique, qui achètent le tabac sont les suivantes :

- ▶ Philip Morris, à Neuchâtel et Lausanne
- ▶ Japan Tobacco, à Genève et Dagmersellen (LU)
- ▶ British American Tobacco à Boncourt

Bien que controversée et complexe, cette culture est importante pour un certain nombre d'exploitations agricoles suisses.

Christelle Chillier

Sources : www.swisstabac.ch et www.wikipedia.org
Journal : *La Liberté* du 25 juillet 2014
Journal : *Agri Hebdo*, 18 août 2017
Rencontre avec une exploitation tabacole. Merci à son exploitant pour le temps consacré à notre échange.